

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

13 H 41. VOUS ÊTES AU BUREAU EN PLEINE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC DES COLLÈGUES. TOUT À COUP, VOUS ENTENDEZ UN BRUIT SOURD, SUIVI D'UNE VIBRATION. QUELQUES SECONDES PLUS TARD, LE PLANCHER SEMBLE FAIRE DES VAGUES. DES OBJETS TOMBENT PAR TERRE.

Vous aurez deviné qu'il s'agissait d'un tremblement de terre. Il s'en produit en moyenne plusieurs centaines par année au Québec, mais la plupart causent peu ou pas de dommages.

LES RÉGIONS LES PLUS À RISQUES DE SÉISMES

on dénombre trois principales zones à risques :

Charlevoix-Kamouraska : la plus active. Elle longe le fleuve Saint-Laurent, en partie dans les MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est, sur la rive-nord, et les MRC de l'Islet et de Kamouraska, sur la rive-sud;

Ouest du Québec : de la vallée de l'Outaouais depuis Montréal jusqu'au Témiscamingue, incluant les Laurentides et l'est de l'Ontario;

Bas-Saint-Laurent : dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, entre la région de la côte-nord et celle du Bas-Saint-Laurent.

Occasionnellement, des tremblements de terre peuvent survenir hors de ces zones, notamment dans toute la moitié du sud du territoire du Québec comprenant le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Des conséquences plus ou moins importantes selon la magnitude

Un tremblement de terre majeur, par exemple de magnitude 6,0 à l'échelle de Richter, peut occasionner des glissements de terrain, des incendies, des pannes de courant prolongées ou encore des inondations provoquées par l'obstruction d'un cours d'eau ou la rupture d'un barrage. Les dommages pourraient être plus importants s'il survient dans un milieu urbain densément peuplé.

Et si ça arrivait près de chez vous?

Les tremblements de terre

Rappelons-nous notamment du tremblement de terre d'une magnitude de 5,0 survenu le 23 juin 2010 à Val-des-Bois en Outaouais. Quelques dommages et inconforts ont été signalés, tels des pannes d'électricité, des glissements de terrain, notamment à Notre-Dame-de-la-Salette et Mulgrave-et-Derry, ainsi qu'un pont effondré à Bowman. Heureusement, on n'a déploré aucun blessé ni aucune victime.

Si on recule un peu plus loin dans le temps, remémorons-nous le 25 novembre 1988, lorsqu'un séisme d'une magnitude de 5,9 a secoué plusieurs régions du Québec. À Montréal-Est, pourtant à plus de 300 km de l'épicentre, il a fallu reconstruire l'hôtel de ville. En effet, le mauvais état général du bâtiment et le terrain très argileux sur lequel il a été érigé expliquent ces dommages.

Échelle de Richter

- L'échelle de Richter évalue la force des tremblements de terre par la valeur de la magnitude qui varie entre 0 et 9. Une augmentation d'un degré représente une augmentation de 10 fois l'amplitude du mouvement du séisme. Un séisme de magnitude 6 produit une énergie équivalente à l'énergie libérée par l'explosion de la bombe atomique Hiroshima.
- Il est très peu probable qu'un tremblement de terre d'une magnitude inférieure à 5 cause des dommages.



Intérieur d'une épicerie de La Malbaie – novembre 1988

L'importance de se préparer

L'importance de se préparer

Selon un sondage réalisé du 19 juin au 4 juillet 2012 par la Croix-Rouge canadienne, la majorité des Canadiens ne sont pas prêts à affronter un tremblement de terre. On y constate que 66 % d'entre eux n'ont pris aucune mesure préparatoire pour faire face à une situation d'urgence. Les deux principales raisons données :

- Cela est peu susceptible de se produire dans ma région
- Je n'y ai jamais pensé

Pourtant, au Québec, la majorité des Québécois ont déjà fait face à une situation d'urgence : plus de la moitié des répondants (52 %) affirment avoir vécu personnellement une panne d'électricité de plus de 3 jours et 25 %, un phénomène météorologique violent, comme un ouragan, une tornade ou un orage violent.

Et vous, sauriez-vous quoi faire?

- Pour votre sécurité et celle de votre famille, renseignez-vous sur les risques particuliers dans votre secteur. Il est important de vous protéger et de bien vous préparer en cas de situation d'urgence.
- Source : ministère de la Sécurité publique du Québec

En cas de tremblement de terre, êtes-vous prêt?

Les tremblements de terre sont imprévisibles et peuvent survenir partout au Québec. Cependant, les séismes de forte intensité sont rares.

En cas de tremblement de terre, voici quelques conseils à suivre pour assurer votre sécurité :

Vous préparer à un tremblement de terre

- Déplacez les objets lourds au bas des étagères pour éviter qu'ils tombent sur quelqu'un.
- Si votre maison est équipée d'appareils au gaz naturel ou reliés à un réservoir de propane extérieur, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser.
- Convenez avec les membres de votre famille d'un lieu de rassemblement à la suite du séisme.

Quoi faire PENDANT le tremblement de terre

- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Si l'électricité est coupée, utilisez un appareil avec piles.
- Respectez les consignes de sécurité transmises.
- N'utilisez votre téléphone résidentiel ou cellulaire qu'en cas d'urgence.

Si vous êtes à l'intérieur

- Restez dans le bâtiment. Ne vous précipitez pas à l'extérieur.
- Éloignez-vous des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des bibliothèques, des foyers et des appareils d'éclairage.
- Abritez-vous sous un meuble solide et agrippez-vous-y. Sinon, collez-vous contre un mur et protégez-vous la tête et le cou avec vos bras.
- Si vous êtes dans un lieu public achalandé, essayez de vous réfugier dans un endroit tranquille pour ne pas vous faire piétiner.

En cas de tremblement de terre, êtes-vous prêt?

ARTICLES À EMPORTER en cas d'évacuation

- Médicaments
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Argent
- Clés de voiture et de maison
- Pièces d'identité
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons
- Articles pour animaux domestiques – nourriture, médicaments, laisse

Si vous êtes à l'extérieur

- Éloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et des autres structures qui peuvent s'écrouler, comme les panneaux-réclames.

Si vous êtes dans un véhicule

- Ne vous arrêtez pas sur un pont, une voie surélevée, sous un viaduc ou dans un tunnel.
- Garez votre voiture en bordure de la route, dans un endroit dégagé, et restez à l'intérieur.

Quoi faire APRÈS le tremblement de terre

- En cas de blessures, demandez du secours et, si vous êtes en mesure de le faire, administrez les premiers soins aux personnes blessées près de vous.

Si vous êtes à l'intérieur

- Vérifiez s'il y a un début d'incendie ou une fuite de gaz. En cas de doute, coupez l'électricité. S'il y a une fuite de gaz, fermez l'alimentation, n'allumez ni allumettes ni briquets, ouvrez les fenêtres et quittez les lieux.
- Si vous quittez votre maison:
 - Affichez dans un endroit bien visible un message indiquant où vous joindre.
 - Emportez vos articles essentiels (voir l'encadré).
 - Ne prenez pas l'ascenseur.

Si vous êtes à l'extérieur

- N'entrez pas dans votre domicile s'il est endommagé.
- Ne pénétrez pas dans un bâtiment endommagé, même s'il vous inspire confiance.

Un message de votre municipalité et du ministère de la Sécurité publique du Québec qui vous rappellent l'importance de vous préparer à l'avance en cas de sinistres.